

Axe interdisciplinaire « Âges et liens intergénérationnels »

Soutien aux démarches de valorisation et de communication

16.01.2023

Cadre

L'axe « Âges et liens intergénérationnels » (ALI) encourage les échanges, partenariats et coopérations entre les membres de la HES-SO Valais-Wallis, les administrations et collectivités locales, les entreprises, les associations ainsi que le public autour de la thématique de l'intergénérationnel¹. L'axe soutient notamment les :

- démarches collaboratives intégrant chercheur·e-s, citoyen·ne-s, collectivités et associations
- communications publiques telles que colloques, débats ou autres formes de communication scientifique et/ou artistique ouvertes sur la cité comme des expositions ou publications destinées à un large public, etc.

Conditions de financement

L'axe ALI participe au financement des démarches de valorisation et de communication pour autant que celles-ci répondent aux conditions suivantes :

- intégrer de manière centrale la question de l'intergénérationnel ;
- être menées par ou en partenariat avec la HES-SO Valais-Wallis ;
- être accessibles à un large public² ;
- comporter une dimension interdisciplinaire ;
- indiquer clairement le soutien de l'axe ALI dans les documents officiels.

Montants alloués

Frs. 2'000.- par démarche au maximum.

Informations à compléter pour le dépôt d'une demande de financement

Si votre démarche répond aux conditions précédemment citées, merci de bien vouloir compléter les points suivants (max. 2 pages) :

1. Titre de l'activité
2. Responsable(s) de la démarche et personne de contact
3. Collaborateur·trice-s impliqué·e-s
4. Brève description de l'activité
5. Date prévue (si pertinent)
6. Public visé
7. Total des fonds demandés et budget (financement tiers, si pertinent)
8. Précisions concernant le lien de l'activité envisagée avec la thématique de l'intergénérationnel et l'interdisciplinarité (si non suffisamment clair dans le descriptif)

¹ Trois pistes de Ra&D autour de l'intergénérationnel ont été identifiées : la question du lien entre les générations (piste prioritaire) ; la question de la mise en perspective/comparaison entre générations ; la question de la transition d'une génération à l'autre, soit l'expérience sociale de l'avancée en âge. Voir le site internet pour plus de détails.

² Les démarches collaboratives qui ne répondraient pas à ce critère doivent justifier ce choix.

Délai

- Les demandes peuvent être déposées n'importe quand.
- Il faut compter un mois avant de recevoir la décision de l'axe ALI.
- Les montants attribués doivent être dépensés durant l'année, soit au plus tard jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

Adresses et informations complémentaires

Coordination: Institut Travail Social (ITS), Haute Ecole et Ecole Supérieure de Travail Social (HESTS)

- Gaëlle Aeby
- Rebecca Jung (jusqu'à mi-mars 2023) ; Marie Lequet (à partir de mi-mars 2023)

Site Internet : www.hevs.ch/ali

Courriel : axe.intergenerationnel@hevs.ch

Les représentant·e·s des instituts au sein de l'axe ALI se tiennent à votre disposition pour plus d'informations :

- Institut Arts Visuels (IRAV), Ecole de Design et Haute Ecole d'Art (EDHEA)
 - Jelena Martinovic
- Institut Tourisme (ITO), Haute Ecole de Gestion (HEG)
 - Alain Imboden
 - Roland Schegg
- Institut Entrepreneuriat & Management (IEM), Haute Ecole de Gestion (HEG)
 - Patrick Kuonen
 - Xavier Salamin
- Institut Informatique de Gestion (IIG), Haute Ecole de Gestion (HEG)
 - Florian Bürki
 - Alexandre Cotting
- Institut Technologies du Vivant (ITV), Haute Ecole d'Ingénierie (HEI)
 - Laëtitia Nicolas
- Institut Systèmes Industriels (ISI), Haute Ecole d'Ingénierie (HEI)
 - Christophe Bianchi
- Institut Santé (IS), Haute Ecole de Santé (HEdS)
 - Claude-Alexandre Fournier
- Institut Travail Social (ITS), Haute Ecole et Ecole Supérieure de Travail Social (HESTS)
 - Susanne Lorenz Cottagnoud
 - Clothilde Palazzo-Crettol